

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Réf. Dossier : 044/2024

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Aslan **Çoğ̃o**
Demeurant : rue du Cheval Blanc, 55 à 4042 Liers

Le bien concerné est situé rue du Cheval Blanc 55 à 4042 Liers
et cadastré Division 7, section A, n°508E

Le projet consiste en **la transformation et l'extension d'une habitation unifamiliale**,

et présente les caractéristiques suivantes :

- **D.IV.40, al. 3°: demande de permis impliquant un ou plusieurs écarts au permis d'urbanisation :**
- **Construction d'un volume secondaire à toiture plate recouvert de bitume au lieu d'un volume à toiture en pente à 2 versants recouvert de tuiles ou ardoises ;**
- **Construction d'un auvent métallique en partie latérale ;**
- **Utilisation d'une brique de teinte brun foncé au lieu d'une brique de teinte rouge-brun.**

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous** (ville@herstal.be ou 04 256 83 11) durant les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi de 9h à 12h uniquement, à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruche », service administratif des Travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame **Bodson** Stéphanie, Architecte, téléphone : 04 256 83 11, mail : ville@herstal.be, dont le bureau se trouve place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 mai 2024 au 30 mai 2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be

Les bureaux seront inaccessibles les **09 et 20 mai 2024**

A Herstal, le 08 mai 2024,

Par le Collège,

La Directrice générale adjointe f.f.,
F. Rusinowski

Le Bourgmestre f.f.,
J.L. Lefèbvre